

Grilles d'évaluation BAC PRO MVA : Mode d'emploi

Les grilles d'évaluation des sous épreuves E11, E31, E32 et E33 du BAC PRO MVA options VP, VI et moto sont rédigées sur le même modèle. Elles sont mises à la disposition des équipes pédagogiques sous format Excel avec deux onglets : un onglet « Identification » et un deuxième onglet « notation ».

Le format final de ces grilles est un document A4 recto verso, seul document à transmettre en temps utile au jury académique. L'ensemble des autres éléments relatifs à la situation d'évaluation (sujet, données, copie du candidat) sont conservés dans l'établissement jusqu'à la session suivante et doivent pouvoir être communiqués au jury et à l'inspecteur de l'éducation nationale à tout moment sur leur demande.

Onglet 1 (page 1- Identification): Premier cadre

Identifications	
Diplôme :	Baccalauréat professionnel « maintenance des véhicules automobiles »
Epreuve :	Épreuve E3.2 (Unité U3.2) : Intervention sur véhicules
Établissement :	
Session :	
Nom du candidat :	
Prénom du candidat :	
Date de l'évaluation :	
Lieu de l'évaluation (entreprise ou centre de formation) :	
Description sommaire du travail demandé (le sujet complet doit être joint à cette fiche) :	

Ce cadre permet d'identifier le candidat, son établissement, la date de l'évaluation et d'indiquer sommairement quelle est la nature de cette évaluation (travail demandé).

Onglet 1 (page 1- Identification): Second cadre

Données fournies au candidat (cocher les données fournies)		
Un véhicule, un système ou sous-système		Outils d'aide au diagnostic (internes à l'entreprise et à distance)
Un ou plusieurs éléments d'un système en dysfonctionnement.		Protections intérieures et extérieures
Ordre de réparation		Équipements, outillages et notices d'utilisation nécessaires à l'intervention
Description de l'anomalie constatée et/ou de ses effets		Appareils de mesures et de contrôles fixes ou embarqués avec les notices d'utilisation
Historique technique du véhicule (documents de suivi)		Résultats des mesures et contrôles
Documentation technique du véhicule (données constructeur)		Un essai à effectuer si besoin
Planning de charge de l'atelier		La réglementation.
Poste de travail		Matériel de nettoyage et de remise en état
Les matériels de manutention et leurs notices d'utilisation		Déchets résultants d'une intervention sur un véhicule ou bateau
Liste des opérations effectuées		Bacs et conteneurs de récupération
L'accessoire ou l'équipement à poser		Les outils de communication
Liste des pièces et des fournitures		Liste des pièces et des fournitures
		Les outils de communication
Consulter le référentiel des activités professionnelles pour obtenir le détail des tâches et leurs correspondances avec les compétences		

Permet de lister les données fournies au candidat pour exécuter le travail demandé. Il s'agit de la liste des données associées aux compétences du référentiel concernées par cette unité (sous épreuve).

Il suffit de cocher le type de données remises au candidat pour exécuter le travail demandé. Il reste quelques lignes vierges pour indiquer d'éventuelles données complémentaires non pré listées.

Onglet 1 (page 1- Identification): Troisième cadre

Travail demandé (Repérer les tâches demandées, ce sont celles qui correspondent à l'unité dans le référentiel de certification, à l'exclusion de toute autre)			
Mettre le véhicule en situation d'intervention, organiser son poste de travail	A2	Organiser son intervention et pratiquer l'auto contrôle de son activité	A3
Émettre des hypothèses sur le dysfonctionnement	T1	Appliquer les procédures	A3
Collecter, analyser, interpréter, traiter toutes les informations techniques nécessaires à l'intervention	A2	Poser, déposer, démonter, remonter les organes des différents systèmes	A3
Choisir les contrôles, les mesures, les essais à réaliser	T2	Changer ou réparer les organes des différents systèmes	A3
Mettre en œuvre un matériel d'aide au diagnostic	A2	Régler les organes et les systèmes conformément aux données constructeur	A3
Mesurer, contrôler les caractéristiques mécaniques, hydrauliques, électriques, pneumatiques	T3	Contrôler les performances et mettre au point le véhicule ou le bateau	A3
Interpréter les résultats, identifier le (ou les) élément(s) défectueux	A2	Mettre en conformité le fonctionnement du véhicule en appliquant les normes en vigueur	A3
Réaliser les essais	T4	Fournir les éléments nécessaires à la facturation	A3
Apprécier si le dysfonctionnement et/ou son origine ont pu entraîner des conséquences sur d'autres composants ou fonctions	A2	Maintenir en état son poste de travail	A3
Cocher les cases correspondantes aux données fournies et aux tâches demandées			

Il liste l'ensemble des tâches du référentiel d'activité professionnelles qui mobilisent les compétences du référentiel concernées par cette unité.

Il suffit de cocher les tâches effectivement confiées au candidat lors de la situation d'évaluation.

Remarque : Toute tâche qui ne correspondrait pas à une ou plusieurs des lignes de ce tableau ne saurait faire partie de la situation d'évaluation de cette unité (sous épreuve).

Onglet 2- Notation (Page 2 -verso de la feuille): Quatrième cadre

Ce quatrième cadre est constitué de trois champs clairement identifiés :

Champ 1 : Compétences évaluées + Indicateurs de performance

Champ 2 : Niveaux de performance atteints.
A renseigner par l'évaluateur

Champ 3 - Synthèse :
Visualisation instantanée du niveau de compétence du candidat.

Baccalauréat professionnel « maintenance des véhicules automobiles »		Épreuve E3.2 (Unité U3.2) : Intervention sur véhicules				évaluation				0		Poids de la compétence		
Compétences évaluées		Indicateurs de performance				non				0 1 2 3		Poids du critère		
C 1.2 - Informer le client et l'entreprise sur la nature de l'intervention														
C 124	Compléter les documents de suivi et fournir les éléments nécessaires à la facturation.	Les documents sont correctement renseignés La liste des éléments nécessaires à la facturation est fournie sans omission.											50%	
C 1.3 - Collecter les données techniques														
C 131	Collecter toutes les données nécessaires à une intervention.	Toutes les données, techniques et réglementaires, sont correctement recensées et collectées.											100%	
C 2.1 - Organiser son poste de travail														
C 211	Choisir une aire de travail et ses équipements (adaptés au diagnostic ou à l'intervention).	Le poste choisi correspond à la réparation à effectuer. L'hygiène, la sécurité et l'ergonomie sont pris en compte.											10%	
C 212	Positionner et conditionner le véhicule.	Le positionnement n'appelle aucune remarque sur le plan de la sécurité et de l'ergonomie. La protection du véhicule est assurée. L'intégrité du véhicule est respectée.											5%	
													20%	
													20%	
													20%	

Champ 1 : déclaration des compétences. Il rassemble de manière ordonnée l'ensemble des compétences pouvant être évaluées par la situation d'évaluation proposée au candidat. Ce sont celles du référentiel à l'exclusion de toute autre.

A chacune des compétences sont associés les indicateurs d'évaluation tels qu'indiqués dans le référentiel du diplôme (référentiel de compétences).

Plusieurs compétences sont mentionnées dans deux ou trois épreuves en même temps. Un choix judicieux de la répartition des compétences à évaluer sur l'ensemble des situations d'évaluation est donc à faire globalement pour les trois épreuves pour éviter toute redondance dans l'évaluation.

Champ 2 : Indicateur de niveau d'acquisition des compétences

C'est une échelle d'appréciation du degré de performance enregistré par le candidat au regard des indicateurs relatifs aux compétences évaluées. Elle est graduée en 4 paliers ou niveaux (0, 1, 2, 3) qui vont servir de repères pour définir le niveau de performance du candidat.

Exemple :

C 1.2 - Informer le client et l'entreprise sur la nature de l'intervention						
C 124	Compléter les documents de suivi et fournir les éléments nécessaires à la facturation. Les documents sont correctement renseignés					
Indicateurs de performance		Non	0	1	2	3
Les documents sont correctement renseignés					x	
La liste des éléments nécessaires à la facturation est fournie sans omission.						x

Non évaluée

Le principe de l'évaluation étant de procéder par sondage, il n'est pas raisonnable de chercher à valider toutes les compétences de ce tableau. En conséquence, la colonne « non » qui correspond à « non évaluée » serait à renseigner à l'aide d'un N, ou de tout autre signe alphanumérique, (pour tous les indicateurs de performances) dans le cas où des compétences ne sont pas mobilisées dans les tâches confiées. Il en est de même de certains indicateurs d'évaluation des compétences restantes qui ne seraient pas observables pendant l'exécution des tâches demandées.

Les 4 dernières colonnes sont à renseigner à l'aide d'une croix, ou de tout autre signe alphanumérique, en fonction du niveau de performance observé lors de la situation d'évaluation.

Le niveau « 0 » correspond au niveau de performance minimum et le niveau 3 au niveau de performance maximum. Certains indicateurs appellent une évaluation binaire, critère respecté ou non. Dans ce cas, seules les colonnes « 0 » et « 3 » ont un sens. C'est le cas dans l'exemple ci-dessus de l'indicateur « La liste des éléments nécessaires à la facturation est fournie sans omission. » Dans ce cas, il est clair que la précision « sans omission » signifie que tous les éléments doivent être rassemblés et s'il en manque ne serait-ce qu'un seul, la performance attendue n'est pas atteinte du tout.

Champ 3 : Synthèse-Visualisation instantanée du niveau de compétence du candidat.

Indicateur du niveau de performance					Visualisation instantanée du niveau de compétence du candidat.	
Non	0	1	2	3		
	x					
		x				
			x			
				x		
x						
		x				
			x			
		x				

Poids de la compétence	Poids du critère
10%	
50%	
50%	
10%	
100%	
10%	
5%	
20%	
20%	
20%	
10%	
10%	
10%	
5%	
25%	

Pour chaque indicateur de performance, il est prévu une visualisation du niveau atteint sous forme de graphique en bâtonnets. C'est la performance du candidat qui est synthétisée par ce graphique.
La pondération des critères est calculée automatiquement en fonction du poids et de la représentation de la compétence, objet de l'évaluation, dans la définition du diplôme.
Cette échelle de compétence fournit des repères aux enseignants pour évaluer le développement des compétences des candidats. Elle montre, compétence par compétence, le niveau atteint par le candidat.

Onglet 2- Notation (Page 2 -verso de la feuille): Cinquième cadre

Il s'agit de la synthèse de l'évaluation.

		Taux pondéré de compétences et indicateurs évalués :	99,50%
		Note brute obtenue par calcul automatique :	8,3 /20
		Note sur 20 proposée au jury* :	/20
		Note x coefficient :	0,0 /60

* La note proposée, arrondie au demi point, est décidée par les évaluateurs à partir de la note brute qui peut être modulée de + 0 à + 1 point en fonction de la réactivité du candidat ou de tout autre attitude professionnelle positive observée.

ATTENTION, si le symbole ◀ apparaît dans cette colonne c'est qu'il y a plus d'une valeur donnée à l'indicateur, il faut alors choisir laquelle retenir

Appréciation globale

Le(s) examinateur(s) s'y identifie(nt), y indique(nt) la proposition de note transmise au jury sur 20 à partir du calcul qui est fait automatiquement sur 60 et l'appréciation globale de la performance du candidat lors de la situation d'évaluation.

La proposition de note globale (sur 60) découle du calcul automatique qui est réalisé à partir des indicateurs de performance dont le poids est pondéré en fonction de l'importance de la compétence ciblée. Les compétences non évaluées ne sont pas prises en compte.

L'importance du poids affecté aux indicateurs permet de repérer facilement les compétences « cœur de métier » auxquelles il convient de porter une attention particulière.

La note proposée (ramenée sur 20), arrondie au demi-point, est décidée par les évaluateurs à partir de la note brute qui peut être légèrement modulée en fonction de la réactivité du candidat ou de toute autre attitude professionnelle positive observée.

La rubrique «Appréciation globale et proposition de note » permet de justifier la décision.

Attention, si l'ensemble des compétences, ou parties de compétences, évaluées est inférieur à 50% du poids total, aucune note calculée ne sera proposée. Il convient alors de revoir la situation d'évaluation afin d'avoir une évaluation portant sur davantage de compétences ou parties de compétences.

A contrario, il n'est pas ni raisonnable, ni conforme aux principes des examens de l'Éducation Nationale, de vouloir vérifier 100% des compétences (principe d'évaluation statistique par prélèvement). Le bon équilibre est à rechercher entre 50% et 75% ou à peine plus.